

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	26,4 M\$
Virements réglementaires et autres	(8,2) M\$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 M\$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 M\$
Ristournes aux membres	(4,1) M\$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(0,8) M\$
Récupération d'impôts	1,1 M\$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	3,0 M\$
Utilisation RRE (FADM)	0,8 M\$
Alimentation RRE	(6,3) M\$
Alimentation Réserve générale	(11,9) M\$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
4 151 305 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
750 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	462 459 \$	0,56 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	598 899 \$	0,57 \$	0,61 \$
	Fonds	333 687 \$	0,57 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	1 175 761 \$	0,57 \$	0,61 \$
	Assurances ³	538 645 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	1 041 854 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	